



## Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAP)



Bulletin du financement N°40

Lundi, 18 Avril 2011.

Dans ce quarantième numéro de “Bulletin de financement”,  
nous ferons la connaissance de Virginia Gildersleeve International Fund (VGIF)

- 1- Présentation de Virginia Gildersleeve International Fund (VGIF)
- 2- Domaines d'intervention
- 3- Qui peut postuler ?
- 4- Comment postuler ?
- 5- Contacts et adresse de Virginia Gildersleeve International Fund (VGIF)

## 1- Présentation du fonds

Le **Virginia Gildersleeve International Fund (VGIF)** a été fondé en 1969 par onze membres de la **Fédération internationale des femmes diplômées des universités**. Initialement, le Fonds a aidé les femmes diplômées des collèges, en particulier dans les pays à faible revenu par habitant en vue d'identifier et de mettre en œuvre des solutions à une variété de problèmes auxquels sont confrontés leurs pays. Des petites subventions ont été attribuées en aide à des projets éducatifs et d'autres projets de développement communautaire concernant la condition des femmes et des filles.

La mission de VGIF est de relever les défis apparemment insurmontables de la lutte contre la pauvreté et de parvenir à l'égalité entre les sexes dans les pays en développement.

## 2- Domaines d'intervention

Le VGIF octroie le financement aux organisations à but non lucratif intervenant dans le domaine du développement de la Communauté, de la santé et du soutien nutritionnel, de l'alphabétisation et de la formation en leadership.

## 3- Qui peut postuler ?

**Le VGIF prend en charge :**

- Le développement de la Communauté
- La santé et de soutien nutritionnel
- L'alphabétisation et la formation en leadership
- Les séminaires et ateliers pédagogiques
- Les droits des femmes
- Les organisations qui sont régies et dirigées par des femmes.

**Le VGIF ne supporte pas :**

- L'octroi de bourses individuelles
- Les salaires du personnel de l'organisation (nous allons considérer les allocations ou les honoraires des personnes ressources externes).
- Le financement des grands projets de construction

## 4- Comment postuler ?

*Le Virginia Gildersleeve International Fund (VGIF) soutient les organisations de femmes en fournissant de petites subventions pour un éventail de besoins de la collectivité jusqu'à \$ 5000 USD.*

**Les lettres d'intention (LOI) seront acceptées à partir du  
1<sup>er</sup> mai 2011 à 31 août 2011.**

La période d'inscription pour le cycle 2011 des subventions est maintenant terminée.

**Un projet à l'étude doit respecter les critères de financement suivants:**

- Le projet proposé répond à l'autonomisation des femmes et des filles, notamment de leur autonomisation sociale et économique
- Le projet proposé est clairement prévu ; il reflète la communauté / participation des groupes cibles dans le développement et la conception du projet et est prêt pour la mise en œuvre.
- La proposition de projet contient un calendrier réaliste des activités.
- Si les produits seraient vendus, la proposition de projet doit contenir un plan de ventes.
- La proposition de projet doit présenter un budget avec une explication claire de tous les postes budgétaires, le montant proposé pour financement par VGIF ne doit pas être plus de \$ 5000.
- La proposition de projet doit répondre à la durabilité du projet après le financement VGIF, en particulier les perspectives de sensibilisation afin de maximiser la participation communautaire.
- La proposition de projet a un suivi clair et un plan d'évaluation.
- Le projet proposé permettra un changement positif.
- Les femmes sont bien représentées dans la direction, le personnel et la gestion de l'organisation du projet proposé.
- Le projet démontre la capacité de l'Organisation à gérer les ressources et le financement provenant de sources externes.
- VGIF encourage les demandes de projets qui favorisent l'intérêt des femmes et des filles à étudier les sciences et la technologie.

Si votre organisation répond à ce profil, et vous souhaitez demander une subvention pour le **cycle de financement 2012**, voici les étapes que vous devrez suivre :

1. Cette année, tous les candidats intéressés doivent rédiger une **lettre d'intention (LI)**. VGIF n'accepte pas les lettres d'intention non sollicitées ou des propositions incomplètes. Une lettre d'intention sera disponible sur le site en début le 1<sup>er</sup> mai 2011 au 31 août 2011. Vous devez remplir une lettre d'intention par le biais du site Web avant le 31 août 2011 afin de poursuivre le processus de demande.
2. VGIF examinera votre lettre d'intention et vous répondra au plus tard le 15 Octobre 2011.
3. A ce stade, votre organisation *peut* être invitée à poursuivre le processus de demande. Si la réponse de la demande est favorable vous obtiendrez les objectifs fixés pour 2012.
4. Une fois votre proposition complète reçue, VGIF prendra les décisions finales de financement au mi-avril 2012. Tous les candidats seront informés.

Votre organisation doit répondre à tous les critères pour être admissible à une subvention. Votre entreprise ne peut présenter une lettre d'intention par cycle d'application. S'il vous plaît noter qu'une lettre d'intention n'est pas une demande dûment remplie. Il est le premier pas pour demander un financement à VGIF.

Si vous avez des questions sur le format de demande de subvention de nouvelles s'il vous plaît contacter: [pgassistant@thegildersleeve.org](mailto:pgassistant@thegildersleeve.org)

## **5- Contacts et adresse du fonds**

The Virginia Gildersleeve International Fund  
3 West 29th Street, Suite 1002  
New York, NY 10001

E-mail: [vgif@vgif.org](mailto:vgif@vgif.org)

Web Site: [www.vgif.org](http://www.vgif.org)